

## Questions fréquentes

### INSCRIPTION

**Je n'ai pas reçu l'email d'invitation, comment faire pour m'inscrire ?** Nous vous invitons à vous rapprocher de votre référent(e) « hébergement et transport »\* afin de récupérer le lien vers la billetterie.

**Qu'est-ce qui est compris dans mon inscription ?** Les montants des billets proposés comprennent l'accès à l'événement, l'hébergement pour la nuit de vendredi avec petit déjeuner, 2 repas (vendredi soir et samedi midi), le transport organisé par chaque région ainsi que les frais d'organisation. Fidèles à nos valeurs, ces forfaits ont été conçus pour mutualiser les coûts et ainsi permettre à un maximum d'itinérants d'y participer. Par conséquent, le coût reste fixe quels que soient la durée de votre présence, le nombre de repas pris ou l'usage d'une chambre d'hôtel.

Si vous souhaitez réserver une nuit supplémentaire à vos frais, vous pouvez récupérer le nom de l'hôtel et le type de chambre auprès de votre référent(e) « hébergement et transport »\* pour effectuer votre réservation. À partir de mi-avril 2025, vous pourrez recontacter l'hôtel qui aura reçu la liste des participants et qui fera le lien pour vous éviter de changer de chambre.

Pour les participants en provenance de La Rochelle, Bordeaux et Pau, la nuit du samedi avec petit déjeuner pourra être prise en charge. Les repas du samedi soir et du dimanche midi seront à leur charge.

**Je n'ai pas reçu mon badge PDF à l'issue de mon paiement.** Veuillez consulter votre courrier indésirable. S'il n'y est pas, il se peut que votre inscription n'ait pas été validée, nous vous invitons alors à le vérifier auprès d'Anne : [afolny@compagnons-du-devoir.com](mailto:afolny@compagnons-du-devoir.com).

**Comment modifier mon formulaire après inscription ?**  
Vous pouvez envoyer vos modifications à Anne : [afolny@compagnons-du-devoir.com](mailto:afolny@compagnons-du-devoir.com).

**Comment résoudre un échec ou un refus de paiement ou refus de paiement ?** Nous vous suggérons de suivre la procédure du centre d'aide en [cliquant ici](#) ou de contacter le support technique Helloasso au 05 64 88 02 34.

**Comment régler mon inscription sans carte bancaire ?**  
Dans un premier temps, nous vous recommandons de faire appel à quelqu'un dans votre entourage pour vous avancer la somme via carte bancaire. Si ce n'est pas possible, vous pouvez adresser votre demande à Anne : [afolny@compagnons-du-devoir.com](mailto:afolny@compagnons-du-devoir.com).

**Je change de ville au mois de mars, quelle est la démarche à suivre ?** Le(la) référent(e) « hébergement et transport »\* de votre région d'inscription vous contactera pour connaître votre nouvelle région de résidence, et ainsi, faire le lien avec son homologue pour le transport. Concernant l'hébergement, votre interlocuteur reste le (la) référent(e) « hébergement et transport »\* de votre région d'inscription.

Le nombre de places attribuées à chaque région étant limité, une fois la jauge atteinte, les organisateurs se réservent le droit d'annuler toutes réservations excédentaires. Les inscrits concernés seront remboursés sous 48 h par le même mode de paiement employé.

### ACCÈS

**Quelle est l'adresse du lieu des Assises ?** L'adresse est : Auditorium de l'opéra de Dijon, place Jean-Bouhey 21000 Dijon.

**Comment accéder au lieu des Assises depuis la gare ?**  
La gare est à 30 min à pied ou à 10 min en transport en commun de l'auditorium de l'opéra de Dijon.  
- Tram T 1, direction Quetigny centre La Parenthèse, arrêt Auditorium.

**Doit-on présenter un billet à l'entrée ?** L'accès se fera sur présentation (format papier ou électronique) du billet PDF reçu lors de votre inscription.

**Je ne retrouve plus mon billet, à qui m'adresser ?** En cas de perte ou d'oubli de votre billet, l'équipe d'accueil sera en mesure de retrouver votre billet dans la liste des inscrits. Vous avez un doute concernant la validation de votre inscription ? Nous vous invitons alors à le vérifier auprès de votre référent(e) « hébergement et transport »\*.

**Quels sont les parkings proches de l'auditorium de l'opéra de Dijon ?** Vous trouverez les informations ci-dessous.

- Parking payant Clemenceau (582 places) à 1 min à pied (infos [ici](#) et tarifs [ici](#)). Adresse : 1, avenue Marbotte, 21000 Dijon.
- Parking gratuit à 6 min à pied. Adresse : 2, avenue des Grands-Ducs-d'Occident, 21000 Dijon.
- Parking gratuit du palais des sports et des congrès à 2 min à pied. Adresse : 1D, boulevard de Champagne, 21000 Dijon.

**Où se situe le dépose-minute pour les bus ?** Vous trouverez les coordonnées GPS en [cliquant ici](#).

## TRANSPORT

**Quel est le transport organisé dans ma région pour se rendre à Dijon ?** Vous trouvez les différentes informations en [cliquant ici](#).

**Est-ce que des titres de transport sont fournis ?** Des pass transport 2 jours (bus et tram) seront distribués à l'accueil. Si vous empruntez le moyen de transport mis en place par votre région, le pass pourra vous être distribué avant votre arrivée à Dijon. Une distribution dans la gare Sncf est également à l'étude.

Les transports représentent 87 % de l'impact carbone des Assises. Afin de le réduire, nous vous invitons à privilégier le train, le covoiturage et le bus mis en place par votre région.

## SOIRÉE DE VENDREDI

**Quelle est l'adresse de la soirée ?** La soirée va se dérouler sur le lieu des Assises. L'adresse est : Auditorium de l'opéra de Dijon, place Jean-Bouhey, 21000 Dijon.

## HÉBERGEMENT

**Est-ce qu'un hébergement est compris dans mon inscription ?** Des chambres, avec petit déjeuner, sont réservées pour l'ensemble des participants, uniquement pour la nuit de vendredi à samedi. Elles sont situées à 12 min en moyenne en transport en commun de l'opéra de Dijon.

**Où peut-on accéder aux différentes informations concernant les hôtels ?** Vous trouverez les adresses, horaires d'arrivée/départ, horaires petit déjeuner, accès bagagerie et temps de trajet en [cliquant ici](#).

**Comment connaître le nom de mon hôtel ?** La chambre qui vous sera attribuée (simple, twin ou double) vous sera communiquée par votre référent(e) « hébergement et transport »\* à partir de début avril. Si vous avez besoin de cette information plus tôt, nous vous invitons à vous rapprocher de votre référent(e).

**Quel est mon interlocuteur avant les Assises ?** Votre interlocuteur est le (la) référent(e) « hébergement et transport »\* de votre région.

Selon votre horaire d'arrivée, nous vous recommandons de déposer vos bagages dans les hôtels avant l'ouverture des Assises. Des bagageries seront à votre disposition dans les hôtels, excepté le Kyriad Dijon est - Mirande.

## PROGRAMME DES ACCOMPAGNANTS

**J'ai une question concernant le programme, à qui m'adresser ?** Vous pouvez contacter Karine Saunois à l'adresse suivante [k.saunois@compagnons-du-devoir.com](mailto:k.saunois@compagnons-du-devoir.com).

## ANNULATION

**Je souhaite annuler mon inscription, est-ce que je peux me faire rembourser ?** Seules les annulations effectuées avant le 11 mars 2025 auprès de l'organisateur ([afolny@compagnons-du-devoir.com](mailto:afolny@compagnons-du-devoir.com)) et de votre référent(e)\*, pourront donner lieu à un remboursement intégral.

**Je ne peux plus me rendre aux Assises et je souhaite donner mon billet à quelqu'un d'autre, est-ce possible ?** Cela est possible à une condition : informer votre référent(e) « hébergement et transport »\* avant le 11 mars 2025, afin que le nom du nouveau destinataire du billet soit transmis à l'hôtel pour lui garantir l'accès à la chambre. Passée cette date, les organisateurs ne pourront pas lui garantir l'accès à la chambre.

**La jauge de places pour ma région a été atteinte et mon inscription a été annulée par les organisateurs, comment être remboursé ?** Vous serez remboursé automatiquement sous 48 h par le même mode de paiement employé.

## \* RÉFÉRENT(E)S HÉBERGEMENT ET TRANSPORT

- **Auvergne-Rhône-Alpes** : Adrien Marteau [amarteau@compagnons-du-devoir.com](mailto:amarteau@compagnons-du-devoir.com)
- **Bourgogne-Franche-Comté** : Christophe Marquès [ch.marques@compagnons-du-devoir.com](mailto:ch.marques@compagnons-du-devoir.com)
- **Centre-Val de Loire** : Céline Carrico Teixeira [ccarricoteixeira@compagnons-du-devoir.com](mailto:ccarricoteixeira@compagnons-du-devoir.com)
- **Grand Est** : Brice Boutaghane [bboutaghane@compagnons-du-devoir.com](mailto:bboutaghane@compagnons-du-devoir.com)
- **Hauts-de-France** : Jérémy Balinha [prevotlille@compagnons-du-devoir.com](mailto:prevotlille@compagnons-du-devoir.com)
- **Île-de-France** : Dominique Bardière [dbardiere@compagnons-du-devoir.com](mailto:dbardiere@compagnons-du-devoir.com)
- **International** : Yvick Robin [yrobin@compagnons-du-devoir.com](mailto:yrobin@compagnons-du-devoir.com)
- **Pays de la Loire, Bretagne** : Anne Gautier [agautier@compagnons-du-devoir.com](mailto:agautier@compagnons-du-devoir.com)
- **Normandie** : Antoine Dournel [adournel@compagnons-du-devoir.com](mailto:adournel@compagnons-du-devoir.com)
- **Nouvelle-Aquitaine** : Andromachi Saunal Bonnal [asaunalbonnal@compagnons-du-devoir.com](mailto:asaunalbonnal@compagnons-du-devoir.com)
- **Occitanie** : Sonia De Oliveira [s.deoliveira@compagnons-du-devoir.com](mailto:s.deoliveira@compagnons-du-devoir.com)
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse** : Jules Pousset [prevotmarseille@compagnons-du-devoir.com](mailto:prevotmarseille@compagnons-du-devoir.com)
- **Siège social** : Claire Charassin [accueilsiege@compagnons-du-devoir.com](mailto:accueilsiege@compagnons-du-devoir.com)

